

Autour de la table de Shabbat n°481 Pékoudé Hahodech



Divré Thora lu Léylouï Nichmat du Baal HaYissourim David Ben Mordéchaï Tihé
Nichmato Tsrorr Bétsror HaHaim (famille Bérass de Modiin Elit)

Le Mishkan ou montrer patte blanche

Cette semaine nous terminons en beauté le 2^{ème} Livre de la Thora et l'édification du Mishkan. La Thora s'est allongée ces dernières sections sur l'ensemble des prescriptions concernant les ustensiles du Temple, les tentures, les socles, les autels de sacrifices etc. Notre Paracha commence par **"Elé Pékoudé HéMishkan / Voici les décomptes du Temple"**. Et les versets qui suivent font l'inventaire comptable de tous les kilos d'or, d'argent et d'airain qu'il a fallu amener pour la réalisation de cette œuvre si majestueuse. C'est un apprentissage pour les générations à venir à savoir que **les choses saintes doivent être réalisées dans la plus grande équité et droiture**. Car si pour la Maison de Hachem (le Mishkan) on a mis carte sur table, nous ferons pareillement lors de la construction de nos synagogues / Bet Hamidrash et le soutien aux Collélims. On montrera **patte blanche** et on ne fera pas de virement, même par "bit", d'un argent mal gagné et en cela croire (faussement) que l'on a trouvé l'absolution (de nos fautes) grâce au don au Collél car Hachem haït les offrandes achetées grâce au vol et au larcin (voir Guém. Souka 30. Pour plus de détails).

Dans le même sens, le Kéli Yakar enseigne un beau Hidouch au début de la Paracha "Vayaquel" (lue la semaine dernière). Le lendemain du jour du Kippour (quelques mois après le Don de la Thora) Moshé Rabénou a fait appel à la communauté afin qu'ils apportent leurs offrandes. Or, dans un autre

endroit (Paracha Ytroh Ch.18, 13) il est notifié que ce même jour, Moshé jugeait le Clall Israël du matin au soir au point que son beau-père, Ytroh, lui donna le conseil judicieux d'établir un système juridique où les petits dossiers sont traités par des "petits" juges tandis que les plus gros sont jugés par Moshé Rabénou en personne. Donc de deux choses l'une : **est-ce que Moshé jugeait la communauté toute la journée (le lendemain du premier Kippour) ou faisait simplement un appel communautaire ?** La réponse du Kéli Yaquar est que Moshé faisait les deux choses ! Moshé a fait cet appel et les gens se sont empressés d'amener leurs offrandes (or, argent airain, bois etc.). Or, **il y avait de nombreux litiges qui ont terni cet engouement**. En effet, il y avait certains qui prétendaient que les lingots leurs appartenaient, ou qu'un autre les avait trouvés dans les rues de Ramsès le jour du grand départ au dépend de son compagnon de toujours... Il fallait donc juger ces affaires épineuses au plus vite avant que ces biens (douteux) ne soient affectés aux affaires saintes. C'est ce qu'a fait Moshé le lendemain du Kippour.

On voit donc ici le même principe : **on ne peut pas faire dans le spirituel si on n'a pas réglé au préalable les problèmes de justice et de droit**.

Et si on arrive à faire que notre argent soit propre de toute entourloupe, alors on pourra être sûr que notre don aura une grande valeur vis-à-vis de Hachem (car finalement lorsque

l'on fait un don à une institution de Thora c'est pour Hachem qu'on le fait, n'est-ce pas ? *Et pas pour épater la galerie...*).

Pour arriver à cette magnifique œuvre (le Temple du désert) il a fallu la participation de tout le peuple. Il est intéressant de remarquer que ce grand élan national ne s'est pas fait sous le sceau d'un impôt obligatoire et encore moins **de la descente d'un escadron de la police nationale en motos... qui sont venu arrêter les quidams qui déambulaient tranquillement sur les grandes avenues du campement afin de les mettre aux travaux forcés pour la bonne cause** (bravo la "magnifique Table du Shabbat" pour son côté humoriste)... Que Nenni ! En effet, au tout début de la Paracha précédente il est dit que Moshé Rabénou a réuni le peuple pour l'informer des travaux. Or le mot employé est "**Vayaquel**" qui est une **forme passive** du mot réunir. C'est-à-dire que les Bné Israël **se sont** réunis pour écouter la parole de Moshé notre maître et répondirent présents. Il s'agissait donc d'un libre choix de travailler et de soutenir la Maison de Hachem. C'est aussi un autre message, à savoir que si l'on veut passer un message éducatif à la nouvelle génération (nos ados/nos élèves) il faut avant tout les intéresser afin que d'eux même ils fassent le choix d'y adhérer. De la même façon, Moshé n'a pas utilisé la force. Pareillement, nous devons mettre de côté les sanctions et toute manière coercitive (et des fois, c'est difficile car c'est justement le Shabbat où toute la famille est à la maison après une semaine chargée...). Il faut avoir confiance dans le message de la Thora et sa pratique qu'ils sont suffisamment profonds et beaux pour être appréciés par nos **si sympathiques têtes blondes**.

SIPOUR

Notre Sipour du Shabbat où comment un mur peut amener le CHALOM . Cette semaine on abandonnera nos histoires vécues sur les dangers de la technologie (certains diront 'ouf!') pour vous rapporter une belle anecdote qui s'est passée dernièrement sur notre belle terre Sainte! Vous savez tous que les prix de l'immobilier en Erets ont décuplé ces derniers temps (j'ai entendu que les prix d'appartements dans certains quartiers de Jérusalem sont en concurrence avec, Léhavdil, les prix qui se pratiquent sur le rocher de Monaco!!). A cause de cela et

parallèlement à la crise du logement, une bonne partie des propriétaires se lancent dans la construction de mini-studio ce que l'on appelle ici : 'Yéh'idat Diyour'. Généralement on peut voir ces nouvelles constructions sur les toits d'anciens immeubles (donc un conseil, si vous voulez aussi investir en Erets c'est bien d'acheter l'appartement du dernier étage!). Après cette introduction nécessaire, passons à notre Sipour vécu. Dans une des belles villes du pays et de bon matin on entendait des éclats de voix provenant du dernier étage de l'immeuble. Là-haut se tenait deux propriétaires qui venaient de finir la construction de leur Yéh'idat Diyour du dernier étage. La dispute était de savoir lequel d'entre les propriétaires doit payer au 'Kablan' (mettre-d'œuvre de construction) le mur supplémentaire. Chacun renvoyait la 'balle' à son voisin en prétextant qu'il n'était pas question qu'il paie la somme de 5000 chéquels (près de 1200 Euros) car le mur n'était pas dans son domaine. Et comme on sait bien, dans ces situations le Yétser Ara n'est jamais absent (il adore la discorde!!). Le ton monta très vite et chacun argumentait combien l'autre était responsable de tous les problèmes du monde. La dispute continua de plus belle jusqu'à ce que le troisième voisin du dernier étage monte sur la terrasse de l'immeuble car lui aussi avait construit sur sa part qui jouxtait le mur litigieux. Après avoir entendu les deux parties, il mit un terme à la dispute en disant que comme il lui restait à payer au Kablan la somme de 15000 chéquels Il allait rajouter à son chèque les 5000 chéquels pour que le Chalom et la joie reste dans l'immeuble! Les deux autres voisins restaient bouche-bée et remercièrent vivement notre Tsadiq pour sa décision : 'Mi Ke'amkha Israël!' On pourrait déjà en rester là, mais il y a une suite! Notre bon voisin attendit patiemment que son compte soit débité de la coquette somme de 20000 chéquels mais les mois passaient et rien n'apparaissait sur son état de compte. Il appela le Kablan qui lui dit que son chèque avait été donné à son employé arabe à qui il devait cette somme, mais depuis, n'avait plus aucun contact avec cette personne. Le temps passa et finalement notre Tsadiq se rendit à son agence bancaire. Le guichetier de la succursale lui dit qu'il y a quelques temps est venu un Arabe pour encaisser de son compte un chèque de 200 000 chéquels . L'employé

de la banque réalisa rapidement que notre Arabe avait rajouté un petit '0' sur le chèque juste pour arrondir le chiffre. Semble-t-il que la falsification du chèque n'a pas été bien réussie (comme on le dit bien c'était du travail ...) et l'employé rendit à notre ouvrier arabe le chèque suspect. Sous le coup de la colère l'ouvrier déchira le chèque 'zal' et quitta les lieux sans plus y revenir. Et jusqu'à aujourd'hui on n'a plus de nouvelles de cet ouvrier et des 20.000 chéquels. Fin de l'histoire. La moralité on vous la laissera cogiter. Mais on peut apprendre de là, que si pour faire du Chalom avec son voisinage Hachem envoie une telle Bénédiction, alors pour faire le Chalom à la maison avec sa valeureuse épouse à plus forte raison que la Brah'a sera décuplée.

Coin Hala'ha : Lors de la fête de Pessah, il est interdit de **manger** du Hamets et d'en **posséder**. Le Hamets est tout aliment qui est constitué à partir d'une des 5 céréales qui a fermenté. Dans les faits, les gâteaux, pains, confiseries, biscuits, pâtes, bières, Whisky et tout produit alimentaire qui incorpore dans sa fabrication une céréale, sont proscrits des maisons durant Pessah. Les Sages ont institué de faire une recherche du Hamets la veille du 14 Nissan (cette année le soir du Seder, 15 Nissan, tombe à la sortie du

Shabbat. Nécessairement le 14 Nissan c'est un Shabbat. Puisque la Bdiqua, recherche, du Hamets ne peut pas se faire à la lumière d'une bougie (le vendredi soir), elle est avancée au jeudi soir 13 Nissan. Comme la vérification est fastidieuse, il est largement conseillé de commencer bien plus tôt. Le principe est que tous les endroits où on a pu entreposer du Hamets durant l'année doivent être vérifiés. Donc toutes les pièces, les armoires devront être inspectées au cas où on ait laissé du Hamets ou qu'un enfant ait mis un morceau de gâteau dans une des chambres.

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine
Si Dieu Le Veut.**

David Gold

Tel : 00972 55 677 87 47

Email : dbgo36@gmail.com

Pour la Réfoua Chléma d'Israël Ben Léa Esther (l'Admor du Wisnits) parmi les malades du Clall Israël et aussi pour la Réfoua de Léa Bat Sima

La protection du Clall Israël et le retour de tous les captifs juifs retenus à Gaza

Et toujours une magnifique villa vous est proposée à 10 minutes du Lac de Tibériade pour passer des moments inoubliables. Tel 052 767 24 63